



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

LUNDI 5 DECEMBRE 2022
À 18 HEURES 00
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

- 1 / Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 21 novembre 2022
Rapporteur : G. LENEVEU
- 2 / Renouvellement du Marché alimentaire - Désignation des entreprises lauréates
Rapporteur : G. LENEVEU
- 3 / Participation de la commune au financement de la CAF nette négative du SIVOM des 3 Vallées
Rapporteur : G. LENEVEU
- 4 / Décision Modificative n°4 BP 2022
Rapporteur : G. LENEVEU
- 5 / Demande de subvention exceptionnelle – Ecole du Plateau (Direction)
Rapporteur : S. ROUZIERE
- 6 / Approbation de la Convention Intercommunale d'Attribution des Logements
Rapporteur : D. de WINTER
- 7 / Questions diverses

Fait à GIBERVILLE, le 28 novembre 2022

Le Maire,
Gérard LENEVEU,